



Chèque me laissant perplexe, besoin d'aide

Par **Ophelie966**, le **18/03/2017** à **22:22**

Bonjour, j'ai une question importante. Je travaille dans une société indépendante de produits de beauté, et pour avoir des clients je vais sur les réseaux sociaux. Et une jeune femme m'a contacté pour faire une commande de produits pour son salon de coiffure, elle n'a pas voulu commander sur mon site et m'a envoyé un chèque de 1500 qui n'est pas à son nom mais à celui de sa soeur disant Pateon, qui habite à Monaco dans une villa. Elle ne veut pas que j'appelle Pateon pour en savoir plus. Pensez-vous que je risque quelque chose si je l'encaisse et que ce ne soit pas un chèque en bois mais un chèque vole?

Par **Ragh**, le **18/03/2017** à **22:34**

Oui, vous allez juste être accusé de vol. Laissez tomber.

Par **Ophelie966**, le **18/03/2017** à **22:40**

Et si je vais à la gendarmerie pour qu'il fasse des recherches est-ce possible? rnMerci pour votre réponse

Par **jodelariege**, le **18/03/2017** à **23:54**

bonsoir si elle ne vous a pas commandé sur votre site pourquoi ce chèque de 1500 euros? et

pourquoi ne veut elle pas prévenir sa patronne,?sans doute parce que cette patronne n'existe pas ...rnon ;la gendarmerie a des choses plus graves à faire que de se renseigner sur de possibles arnaquesrnil y a de très grandes chances que cela soit un chèque volé et vous devrez rembourser les 1500 euros; vous aurez de la chance si votre banque ne vous met pas dehors ensuite ;alors n'encaissez pas ce chèque;

Par **Ophelie966**, le **18/03/2017 à 23:59**

Bonsoir. Pour que je puisse commander à sa place pour mieux choisir les produits. Apparemment elle l'aurait averti, mais elles sont associés, mais c'est elle qui gère les commande mais cest sa pateonne qui paye. Oui je ne vais pas l'encaisser au risque de tout perdre. Merci pour votre réponse

Par **jodelariege**, le **19/03/2017 à 00:15**

bonsoir oui c'est plus que douteux :elle vous envoie 1500 euros et vous ,la vendeuse vous choisissez ce que vous voulez dans votre catalogue? c'est comme si vous donniez 1500 euros à un catalogue de vêtements bien connu en disant :choisissez ce que moi je pourrais porter? elle dit que sa patronne est au courant mais qu'il ne faut pas la contacter?bobard! c'est très très louche..en laissant tomber ,plus aucune réponse et confettis du chèque vous risquez de ne pas vous mettre dans une situation très difficile..rbonne nuit

Par **Ophelie966**, le **19/03/2017 à 00:16**

Vous avez raison je laisse tomber. Merci beaucoup d'avoir prit le temps de le conseiller. Bonne nuit

Par **amajuris**, le **19/03/2017 à 10:03**

ophélie,rnc'est une arnaque au chèque bien connue car il s'agira soit d'un chèque volé, soit d'un chèque sans provision donc vous allez perdre 1500 € et vous aurez des ennuis avec votre banque.rnsalutations

Par **Ophelie966**, le **19/03/2017 à 10:09**

D'accord mais pour eux ça leur rapporte quoi de faire ça au juste?

Par **joss38**, le **19/03/2017** à **10:18**

bonjour. et bien elle va recevoir pour 1500€ de produits qu'elle revendra de la main à la main. je suis soulagée que l'on ait pu vous convaincre de renoncer

Par **jodelariege**, le **19/03/2017** à **10:20**

elle va vous demander soit de lui rembourser le chèque et du fait qu'il est en bois cela sera de votre poche rnsoit de commander une petite partie et de rembourser la différence....cela leur rapporte de l'argent sur votre dos ; ils connaissent bien les combines..

Par **Ophelie966**, le **19/03/2017** à **10:22**

Ah oui d'accord. Merci à vous en tout en cas, je m'en serais pas sortie :|

Par **jodelariege**, le **19/03/2017** à **10:26**

avec plaisir et vous avez bien fait de demander conseil avant de faire une bêtise car vous lirez que beaucoup font la bêtise avant et viennent demander conseils après ici mais c'est trop tard et ils sont dans la panade . à l'avenir continuez à être très très prudente ,il s'agit de votre argent et parlez en autour de vousrnbonne journée

Par **joss38**, le **19/03/2017** à **10:35**

les achats par internet ne se règlent pas par chèque. il existe des sites de paiement sécurisés .

Par **Ophelie966**, le **19/03/2017** à **10:52**

Je ferais ceci merci rnOui ça ne se règle pas par chèque je sais bien mais apres ça peut se faire aussi